

19/09/2010

NOTRE RÉGION

HÔPITAL Les élus du département et le directeur de l'Igas se sont réunis en Préfecture

Quel avenir pour la réanimation dans les Alpes du Sud ?

DIGNE-LES-BAINS (04)

Les trois parlementaires des Alpes-de-Haute-Provence, les maires et les directeurs des hôpitaux de Digne et Manosque, ainsi que le directeur de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) étaient réunis jeudi matin en préfecture pour aborder la question des services de réanimation dans les Alpes du Sud.

À l'extérieur, les représentants syndicaux et collectifs hospitaliers maintenaient la pression : « Nous craignons que le service de réanimation de l'hôpital de Digne soit négligé pour permettre l'ouverture de celui de Manosque », explique Jean-François Pélarin, représentant du collectif réanimation. Or, « il faut maintenir les six lits en réanimation à Digne, créer huit lits à Manosque mais aussi ajouter quatre lits de surveillance continue à Digne et huit à Manosque », s'accordent à penser l'ensemble des représentants syndicaux.

Leur calcul est mathématique.

« La population du bassin manosquin atteint 117 000 habitants, observe Evelyne Mathieu, déléguée CGT de l'hôpital de Manosque. À population identique, il y a bien deux services de réanimation dans les Hautes-Alpes. Si l'on s'en tient aux chiffres, nous avons besoin de 14 lits de "réa" dans le département. »

Inauguration d'hôpital sans la ministre de la Santé

Pour William Maury, secrétaire CGT à Digne, « la réanimation est la clef de voûte de l'hôpital de Digne. Si on l'enlève tout va s'effondrer. » Selon lui, il s'agit purement « d'une guerre de clocher qu'il faut absolument arrêter ».

« L'offre de soin doit être de qualité et de proximité », poursuit-il, considérant que « les hôpitaux de Digne et Manosque sont complémentaires ».

« Refroidis par l'exemple de l'hôpital de Sisteron », les membres du collectif mettent les élus au pied du mur : « Il nous faut une première



Représentants syndicaux et collectifs hospitaliers se sont rassemblés devant la Préfecture.

proposition au début du mois de novembre pour une application à la fin de l'année. On ne transigera pas. »

Le 22 septembre, l'hôpital de Manosque sera inauguré.

La ministre de la Santé Roselyne Bachelot a décliné l'invitation : dans les rangs des syndicats, la pilule passe mal.

Anita CANTO

PRISON La fermeture de la maison d'arrêt de Digne-les-Bains était redoutée

Serge Gloaguen dit avoir « anticipé l'éventualité de la fermeture »

DIGNE-LES-BAINS (04)

Dans un communiqué adressé par le Conseil général

alerté de manière informelle sur l'adoption de la loi pénitentiaire et cela m'a mis la pu-

men, prévenus et accusés sont placés en cellule collective, les cellules doivent être

le nombre de personnes détenues présentes ne permet pas